

COMPTE-RENDU SUCCINCT DE LA SÉANCE DE CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 03 FÉVRIER 2020

Réuni en séance publique sous la présidence de M. Thierry BEAUPIED, Maire, en présence de :
Patrick NEVOIT - Jacques BRUÈRE - Joël PERROUX - Gérald CHAIX - Christine NEVOIT - Géraud de LAFFON -
Patricia BEAUDOUIN ROBINSON - Géraud LE DORVEN - Marie-Lise MEYNARD

Absent(e/s) excusé(e/s) : Angélique BINET

(soit 11 membres en exercice, 10 présents, 10 votants)

Après avoir approuvé à l'unanimité le compte-rendu de la séance précédente,
Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- 1) accepte 2 devis pour divers travaux de mise aux normes électriques dans l'église ;
- 2) approuve le renouvellement des baux de la boulangerie (logement-commerce et matériel) ;
- 3) décide de confier l'organisation de la Brocante 2020 au Comité des Fêtes ;
- 4) valide le devis d'un bureau de contrôle pour superviser le chantier de reconstruction du local technique ;
- 5) commence à lister les dépenses indispensables à faire figurer au Budget 2020 ;
- 6) prend connaissance de l'avancement des travaux sur les bâtiments communaux.

Fait à Gizeux, le 04 février 2020



Le Maire,

[Signature]
Thierry BEAUPIED